

Gouvernements, entreprises, institutions publiques et organisations sociales signent la Charte pour l'Inclusion Numérique en Belgique

Louvain, le 14 septembre 2021 - DigitAll, avec pour partenaires principaux BNP Paribas Fortis et Proximus, rassemble aujourd'hui différents gouvernements de notre pays et une trentaine d'entreprises, institutions publiques et organisations sociales dans le cadre de l'inclusion digitale. Les différentes parties s'engagent à réduire la fracture numérique en Belgique en signant la Digital Inclusion Charter. Dans un monde de plus en plus digital, elles promettent d'entreprendre diverses actions en vue de lutter contre cette exclusion numérique.

Les inégalités numériques engendrent l'exclusion sociale. Telle est la conclusion d'un rapport de la Fondation Roi Baudouin publié en juin 2020. Pas moins de 1 ménage belge sur 10 ne dispose pas de connexion internet. Et pour les ménages à faible revenu, ce chiffre grimpe à près de 3 sur 10. Bon nombre de Belges ne possèdent en outre que de faibles compétences digitales ou n'ont aucune compétence digitale. L'exclusion digitale risque de toucher pas moins de 40 % de la population belge. Enfin, le rapport mentionne également des inégalités liées aux utilisations de services essentiels. Ainsi, 57 % des Belges possédant un niveau de diplôme peu élevé n'ont encore jamais utilisé internet pour envoyer des documents essentiels aux pouvoirs publics. À une époque où le digital occupe une place toujours plus importante, la fracture numérique pèse sur l'intégration sociale des plus vulnérables.

DigitAll est le nouveau nom du Digital Inclusion Ecosystem lancé en novembre 2020 par BNP Paribas Fortis. Cette initiative, qui réunit aujourd'hui 19 entreprises, 8 organisations sociales et 7 institutions publiques, a pour objectif de réduire la fracture numérique en Belgique en inscrivant l'inclusion digitale comme point prioritaire à l'ordre du jour. L'écosystème planche actuellement sur trois projets concrets : une campagne de sensibilisation nationale visant à souligner l'importance de l'inclusion digitale, une estimation de la facilité d'emploi des outils digitaux sous la forme d'un indice d'inclusion digitale, et une solution mobile pour enseigner des compétences digitales à des groupes-cibles difficilement accessibles.

Digital Inclusion Charter

Aujourd'hui, une trentaine de parties (vous trouverez la liste complète en fin de communiqué) adhèrent à l'initiative et vont même encore plus loin. Proximus et BNP Paribas Fortis invitent en effet les parties à sceller leur engagement dans le projet en apposant leur signature – digitale, il va de soi – sur la Digital Inclusion Charter. Les parties prenantes consolident ainsi leur engagement à promouvoir l'inclusion digitale en Belgique. La charte facilite le développement d'un réseau autour de l'inclusion digitale et contribue en outre à mieux sensibiliser à la fracture numérique.

Guillaume Boutin, CEO de Proximus: *« Proximus s'engage à rendre les technologies digitales accessibles à tous, indépendamment de la capacité physique, du contexte économique, de l'origine culturelle, de l'éducation ou de l'âge. Notre soutien à DigitAll, qui réunit diverses parties prenantes autour d'un engagement commun en faveur de l'inclusion digitale, est une conséquence logique de cette ambition. Je suis convaincu que l'échange d'idées et la définition d'actions communes avec tous les partenaires concernés peuvent conduire à des progrès substantiels pour garantir une Belgique inclusive, sûre et durable. »*

Max Jadot, CEO de BNP Paribas Fortis : « *De nombreuses personnes risquent d'être exclues de notre société parce qu'elles n'utilisent pas les moyens digitaux, pour diverses raisons. Dans notre société moderne, l'inclusion digitale est une condition sine qua non pour l'inclusion sociale. BNP Paribas Fortis prend dès lors des engagements concrets pour lutter contre l'exclusion digitale, avec les autres partenaires de l'écosystème.* »

Philip Du Bois, DNS Belgium & DigitalForYouth.be : « *La numérisation est la clé d'un avenir durable. Afin d'aider le plus grand nombre de Belges possible avec ce futur, nous soutenons cette charte et continuerons à mettre en œuvre nos initiatives en matière d'inclusion numérique dans les années à venir. Cela se fera à la fois avec DNS Belgium et DigitalForYouth.be.* »

Neuf engagements

La Digital Inclusion Charter comporte neuf engagements concrets :

1. Déterminer et partager les meilleures pratiques afin d'améliorer l'inclusion numérique.
2. Identifier les obstacles à l'inclusion numérique et des pistes d'actions communes pour les surmonter.
3. Encourager la direction de la propre organisation à souscrire et piloter cet engagement.
4. Promouvoir l'inclusion numérique au sein de l'organisation en favorisant la formation interne et en partageant les actions et les progrès réalisés.
5. Promouvoir l'inclusion numérique en dehors de son organisation afin d'augmenter le nombre de signataires de la Charte et son impact.
6. Soutenir des campagnes qui visent à faire de l'inclusion digitale un objectif prioritaire, l'ampleur de la fracture numérique restant trop peu connue du grand public.
7. Implémenter progressivement au sein de la propre organisation une procédure permettant d'évaluer la promotion de l'inclusion numérique auprès des collaborateurs, des clients et des bénéficiaires.
8. Prendre des mesures pour renforcer la confiance dans les outils numériques et le sentiment de sécurité en ligne et d'armer les utilisateurs contre les abus potentiels.
9. Suivre la mise en œuvre de la charte et, après trois ans, évaluer cette charte avec les autres signataires afin de dresser le bilan et de définir d'éventuelles prochaines étapes.

Liste des partenaires de DigitAll :

- **Pour le monde des entreprises** : AG Insurance ; Agoria ; BNP Paribas Fortis ; bpost ; Colruyt Group ; Delhaize ; De Lijn ; Deloitte ; Dilaco ; DNS Belgium ; De Watergroep ; IBM ; ICC ; In The Pocket ; itsme® ; Microsoft ; Proximus ; FEB ; VRT
- **Pour les organisations sociales** : aSmartWorld ; Beego ; Close the Gap ; DigitalForYouth.be ; Hobo ; iDROPS ; Maks ; Mediawijs
- **Pour les pouvoirs publics et administrations publiques**, au niveau fédéral et régional : Actiris ; Agence du Numérique ; agence Opgroeien ; Centre d'Informatique pour la Région bruxelloise (CIRB) ; SPF Stratégie et Appui (BOSA) ; SPF Finances ; SPW Économie, Emploi, Recherche

A propos de DNS Belgium

[DNS Belgium](https://www.dnsbelgium.be) est l'asbl qui a pour mission d'enregistrer les noms de domaine .be, .vlaanderen et .brussels, de rendre l'internet plus accessible et de promouvoir son utilisation via des noms de domaine. Nous réalisons ces objectifs de manière durable. Vous trouverez de plus amples informations sur DNS Belgium sur www.dnsbelgium.be.

A propos de DigitalForYouth.be

[DigitalForYouth.be](https://www.digitalforyouth.be) vise à fournir à tous les jeunes un accès sûr et facile aux TIC. Par le biais de différents appels et projets, DigitalForYouth.be soutient les écoles et les organisations qui s'engagent à combler le fossé numérique en Belgique, avec notre aide.

Contact de presse:

Lut Goedhuys

M: +32 477 676 697

E: lut.goedhuys@dnsbelgium.be